Image not found or type unknown

Dette et père malhonnête comment prouver à la justice sans beauco

Par **sao**, le **20/01/2015** à **19:54**

Bonjour je suis maman d'une petite fille de 2 ans et demie divorcé du père cela fait plus d un an. La caf me contacte car le père de ma fille est injoignable et n a pas fais son changement d'adresse et par conséquent je reçois tout son courrier chez moi encore. Le père de ma fille a deux enfants d'une précédente union et visiblement ne paie pas la pension alimentaire à son ex femme. Donc pour en revenir à la caf ils me réclament une somme qu'ils auraient versé sur le compte de mon ex et j'ai peur qu'il me demande de payer la pension alimentaire à son ex femme car monsieur est insolvable et peut être même quitter le pays . Je tiens à préciser que je n'ai aucun contact avec lui et que je travaille à pleins temps depuis toujours et j'ai la charge de ma fille. Faut-il que je m inquiète de ça? J'aurai des soucis avec la caf? Que dois-je faire exactement car j'ai l'impression que tout me retombe dessus car je suis la seule à être en règle. Autre question j'ai déposé une requête auprès du jaf afin de demander l'autorité parentale exclusive. L'audience est pour bientôt mais le juge me demande d'envoyer des pièces pour respecter le principe contradictoire. Quelles pièces exactement? La seule adresse que j'ai est celle de sa mère donc si le courrier me revient le juge maintiendra l'audience?quelle est la meilleure façon de pouvoir prouver son honnêteté vis à vis de l état son ex et moi même

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés